

Charte éthique de Partenariat

1 - L'association OpenDataFrance, ses valeurs et principes

OpenDataFrance accompagne et fédère les acteurs publics territoriaux pour développer en commun(s) l'accès aux données et leur valorisation au service de l'intérêt général.

L'association s'engage à :

- Soutenir les collectivités territoriales dans leur démarche d'ouverture des données
- Développer une culture et une (ré)appropriation des données
- Renforcer la valorisation des données en participant à l'élaboration de cadres favorables à leur usage

Elle représente les acteurs territoriaux auprès de l'État et de ses services, de l'Union européenne (UE), de l'écosystème de la donnée (entreprise, coopérative, association, monde académique...), afin de défendre leurs intérêts sur le domaine de la donnée. Elle promeut l'open data et partage les initiatives locales dans un objectif de montée à l'échelle, de réplication. Elle contribue à développer les impacts des données rendues accessibles.

L'association OpenDataFrance inscrit ses missions dans un cadre de valeurs qui sont celles de :

- La transparence
- La coopération
- La solidarité

Et dans une volonté de :

- Mener des actions au service de l'intérêt général
- Contribuer aux communs (numériques)
- Participer au développement responsable des territoires, à leur transformation numérique et à leur transition environnementale
- Favoriser, au travers de l'accès aux données, la création ou fiabilisation de services innovants dans l'intérêt des citoyens, conformes aux politiques publiques et dans le respect des Objectifs de Développement Durable définis par les Nations Unies
- S'engager en faveur de l'inclusion numérique et de l'émancipation citoyenne

Elle ne conçoit ses actions que dans une dynamique collective intégrant ses membres, leur écosystème local et ses partenaires.

2 - Le cadre partenarial et les engagements d'OpenDataFrance

L'association OpenDataFrance, dont la gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration que seuls des élus territoriaux peuvent intégrer, s'appuie également sur des structures et organismes publics ou privés afin d'élaborer des partenariats durables et facteurs de résolution de défis territoriaux, nationaux, européens au travers de la donnée.

Ces partenariats sont mis en œuvre dans une approche cohérente avec l'esprit collectif, d'entraide, de bienveillance qui caractérise l'association, en adéquation avec ses statuts, en étant attentif aux questions d'éthique, de neutralité et d'indépendance et en plaçant systématiquement le citoyen.ne et les acteurs publics territoriaux au cœur de tout projet mené par OpenDataFrance.

OpenDataFrance est très attentive au respect, par son partenaire, du cadre juridique et réglementaire local, national ou européen, ainsi que des normes sociales, environnementales, sanitaires et fiscales françaises ou européennes. La pratique du partenaire d'OpenDataFrance ne peut relever de l'abus de position dominante ni ne doit être l'objet de controverses susceptibles de porter atteinte à l'image de l'association et de ses membres.

Dans le cadre du partenariat, OpenDataFrance s'engage à collaborer activement et en toute transparence en garantissant à son partenaire une visibilité sur tous les aspects - ressources humaines, matérielles, technologiques, aspects budgétaire et juridique, gouvernance - que revêt le projet, programme ou l'action, objet du partenariat.

OpenDataFrance valorise le partenariat par tout moyen à sa disposition.

Cette charte définit un cadre de confiance éthique entre les parties prenantes. Elle garantit que chaque partenaire d'OpenDataFrance est en accord avec les valeurs et principes de l'association lorsqu'il.elle choisit d'engager un soutien financier ou encore en mettant à la disposition d'OpenDataFrance ses compétences, celles propres à ses ressources humaines, son matériel, sa logistique, ses infrastructures, ses produits et/ou sa technologie.

3 - Les engagements du partenaire de l'association OpenDataFrance

Le partenaire d'OpenDataFrance s'engage à respecter les valeurs et principes de l'association et à :

- Participer activement au projet, programme ou action, objet du partenariat
- Prendre des décisions collégiales, toujours de manière préalablement concertée avec OpenDataFrance et/ou avec les membres d'OpenDataFrance et/ou avec les autres partenaires le cas échéant
- Mener des actions coordonnées
- Informer de manière suffisante, régulière et complète OpenDataFrance sur ses initiatives dès lors qu'elles impactent le partenariat
- Etablir une relation basée sur le respect mutuel,
- Veiller à la qualité des productions et livrables quels qu'ils soient
- Définir en concertation avec OpenDataFrance son rôle, ses responsabilités et son périmètre d'action dans le cadre du projet, programme ou action, objet du partenariat
- Encourager l'ouverture dans la mesure du possible de tout livrable issu du partenariat, d'en favoriser la diffusion ou réplique,
- Tout mettre en œuvre pour maintenir la cordialité, écarter les tensions qui pourraient apparaître lors du projet, programme ou action objet du partenariat, et faciliter la résolution de tout conflit le cas échéant par un règlement à l'amiable
- Communiquer sur ce partenariat et sur le projet, programme ou l'action, objet du partenariat
- Utiliser le logo d'OpenDataFrance et/ou du projet, programme ou action, après avoir reçu l'accord formel et préalable de l'association
- Contribuer autant que possible aux communs (numériques)

Le partenaire, comme l'association OpenDataFrance elle-même, intervient dans le cadre du projet, programme ou l'action, objet du partenariat, en agissant dans un esprit d'intégrité intellectuelle et de coopération.

Association OpenDataFrance

Siège : 6 rue Leduc 31000 Toulouse - Bureau : 8 passage Brulon 75012 Paris

www.opendatafrance.net – email : association@opendatafrance.net

Twitter : [@opendata_fr](https://twitter.com/opendata_fr) - Mastodon : [@OpenDataFrance@paille.fr](https://mastodon.social/@OpenDataFrance)

[Linkedin](#) et chaîne [YouTube](#) OpenDataFrance

Version 1 - Mai 2023